

Opération e-bike

Le potentiel du vélo en Suisse est énorme. 60% des sondés reconnaissent vouloir en pratiquer mais s'y refusent pour des raisons de sécurité. Y compris sur nos coteaux, dont le relief et les distances sont adoucies par l'utilisation de vélo à assistance électrique (VAE).

Bien que la promotion du vélo passe essentiellement par la mise en place d'un réseau efficace et sécurisé, des actions ciblées peuvent également motiver les gens à la pratique du vélo.



Principe



Afin de démontrer aux communes et aux utilisateurs le potentiel offert par les vélos électriques, PRO VELO Valais/Wallis vous propose une opération e-bike, [développée par le groupe de mobilité durable de la commune de Lens](#). Le principe consiste à mettre à disposition - gratuitement et pendant 1 mois - un VAE aux habitants de la commune désirant l'utiliser pour leurs déplacements quotidiens. Cette durée est nécessaire pour favoriser un changement d'habitude chez l'utilisateur.

Cette action est différente (et complémentaire) des vélos en libre-service. Le but étant de provoquer un changement d'habitude, il est nécessaire que les participants puissent conserver chez eux leur propre vélo durant toute la période d'essai.

Le canevas présenté ici est bien sûr modifiable selon entente.

Journée dédiée

Cette démarche est encadrée au cours d'une journée dédiée afin d'accompagner les nouveaux cyclistes et leur donner toutes les clés nécessaires pour que cette expérience se passe dans les meilleures conditions. Voici le programme type de cette journée, qui se veut conviviale :

- Organisation d'un bus pour se déplacer au lieu de la location
- Prise en charge du vélo, réglages et 1ers conseils
- Retour à la commune à vélo par des itinéraires adéquats
- Cours technique : comment entretenir son vélo, organisé par un vendeur de vélo local
- Apéro et repas convivial, organisée par un traiteur local (p. ex. raclette)
- Cours organisé par PRO VELO : comment rouler à vélo en sécurité (partie pratique et théorique)



Cette journée est également ouverte aux habitants ayant déjà leur propre vélo électrique. Dans ce cas, aucune participation n'est demandée.

Location des vélos



Les vélos sont principalement loués chez MTA à St-Léonard. A notre connaissance, c'est le seul service pouvant fournir le nombre suffisant de VAE pour une période de location d'un mois à un prix abordable. Plusieurs centaines de vélos électriques de plusieurs types sont disponibles (<https://www.mtamta.ch/catalog/index/3192>). Pour chaque vélo loué, la commune offre les 250 CHF de location. A cela s'ajoutent 50 CHF de frais de mise en service, et éventuellement 70 CHF supplémentaires pour des vélos spéciaux, pris en charge par l'utilisateur. Les velocistes locaux sont bien sûr intégrés à l'événement. Ils peuvent fournir une partie des vélos loués, et sont invités à donner le cours technique concernant l'entretien du vélo. Ils peuvent également présenter les vélos qu'ils ont à vendre, sachant qu'une partie des participants achèteront un vélo électrique à la fin de la période d'essai.

A la fin de la période d'essai

A la fin de la période d'essai, les participants ont la possibilité de prolonger la location du vélo électrique à leur frais. Si la location n'est pas prolongée, les participants ramènent eux-mêmes les vélos auprès du fournisseur. Un questionnaire est envoyé aux participants afin d'obtenir un retour sur leur expérience. Les informations recueillies sont synthétisées et présentées aux autorités communales par PRO VELO.

Budget à prévoir

Voici le budget qui est à prévoir, selon notre expérience à Lens :

40 vélos à 250.-	10'000.-
Le bus du matin	500.-
La formation Pro Vélo	1000.-
Le repas de midi	1000.-
Total	12'500.-



Il est bien sûr possible d'adapter ce budget en fonction des moyens à disposition.

Organisation

PRO VELO, via ses membres locaux, propose de prendre en charge l'organisation de toute cette opération. La commune doit fournir, en plus du financement, les éléments suivants : mise à disposition d'une salle pour le repas et les cours théoriques (avec écran), publicité pour l'annonce de l'événement (tout-ménage).



Retombées pour les communes

En soutenant une opération e-bike, les communes bénéficient d'une image moderne et dynamique, tournée vers les mobilités douces. Via le questionnaire envoyé vers la fin de l'action, elles obtiennent des informations pertinentes pour développer le réseau cyclable : statistiques de l'action, habitudes de déplacement, bonnes et mauvaises infrastructures, etc. En favorisant les déplacements à vélo, les communes

améliorent leur environnement et leur empreinte climatique, tout en diminuant les frais d'entretien du réseau routier.

Retour sur l'opération e-bike 2023 de Lens

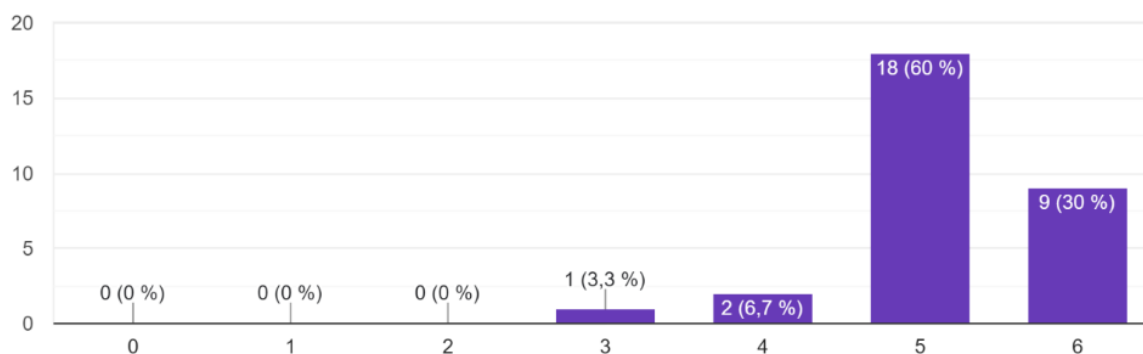
Voici les principaux résultats du questionnaire envoyé aux participants à l'issue de l'opération e-bike 2023 à Lens. 90% des participants sont satisfaits ou très satisfaits de cette action. Les $\frac{3}{4}$ des participants ont été conquis par ce mode de transport et ont continué le vélo électrique (par location ou par achat). Les distances quotidiennes moyennes parcourues pour les trajets domicile-travail sont de 22 km, et les dénivelés de 485 m.

Satisfaction

-> 90% des participations sont satisfaits / très satisfaits

Sur une échelle de 0 à 6, comment jugez vous votre mois d'expérience avec votre vélo électrique?

30 réponses

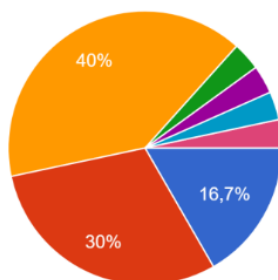


Suite de la location

-> Environ ¾ des participants ont soit acheté, soit prolongé la période de location

La période de location du vélo électrique financée par la commune de Lens vient de se terminer. Qu'allez-vous faire par rapport au vélo loué?

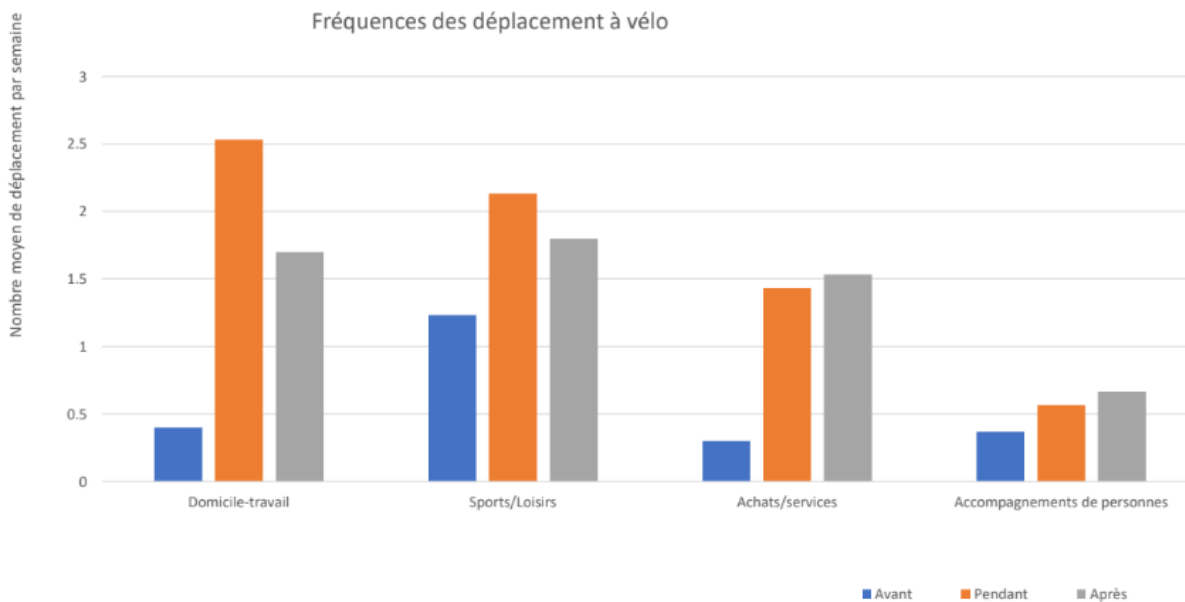
30 réponses



- J'ai rendu mon vélo électrique et je compte pas en acquérir un.
- J'ai décidé de prolonger la période de location du vélo électrique à mes frais.
- J'ai rendu mon vélo électrique car je compte m'en acheter un prochainement.
- j'aurai voulu prolonger la location un...
- J'ai rendu le vélo avec le regret de ne...
- Je réfléchis grandement à en acheter un
- J'ai rendu le vélo de 45km/h et j'en ai...

Fréquence des déplacements à vélo

-> Augmentation pour tous les types de transport

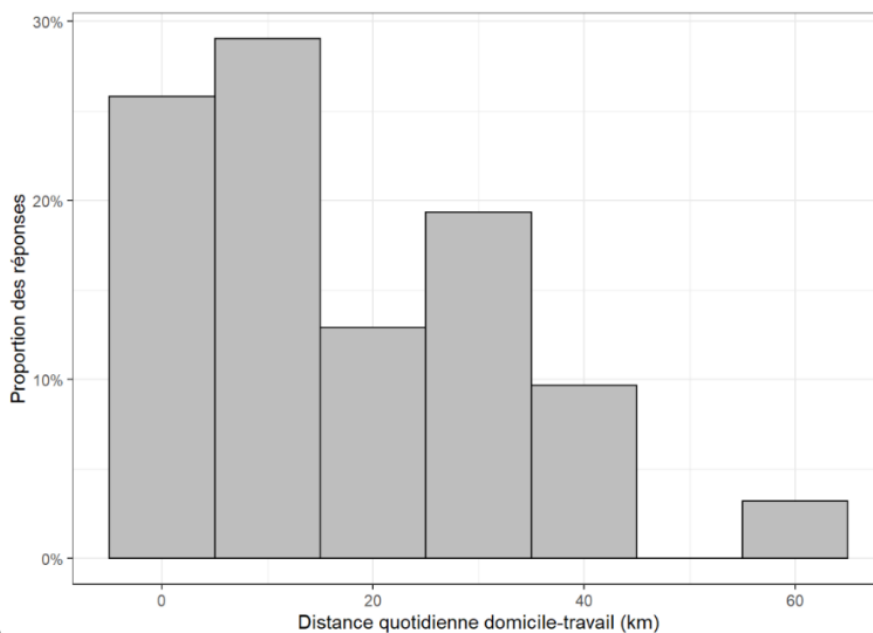


Les distances et dénivelés nuls ci-dessous sont les réponses des personnes retraitées :

Distances parcourues (domicile-travail)

Moyenne =
18 km (avec 0)
22 km (sans 0)

Sion : 26 km
Sierre : 20 km
Crans-Montana : 12 km



Dénivelé parcouru (domicile-travail)

Moyenne =
390 m (avec 0)
485 m (sans 0)

Sion : 650 m
Sierre : 640 m
Crans-Montana : 370 m

